

Discrétion absolue

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **52 (1914)**

Heft 15

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-210348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il faut dormir le jour et travailler de nuit,
Manger quand on le peut et tout ce qui s'ensuit.
Qu'importe Rabelais, il faut savoir comprendre
Le français fédéral qui n'est pas toujours tendre
Il faut s'attendre à toutes sortes de rapports
Et demander pardon et respecter les forts.
Chez nous, il faut savoir se passer de vacances,
Renoncer aux plaisirs, au théâtre, à la danse,
Ne jamais se tromper et retenir ceci,
Il faut savoir, monsieur, combler un déficit.
Il faut être poli, serviable, docile,
Se contenter de peu, n'être pas difficile,
Ne pas croire que les fêtes sont pour fêter,
Car les fêtes, monsieur, sont pour nous embêter,
Et tandis que chacun, dans le peuple en liesse,
Se repose et s'amuse et se porte à la messe,
Notre travail à nous est toujours décuplé.
Il me serait aisé d'allonger le couplet
Monsieur...

Le candidat.

C'est suffisant, grand merci, je me trotte
Et je vais postuler, Monsieur, cirreur de bottes.
(Il sort.) François TREYCOVAGNE.

LA ROSINE ET SON CHEVALIER

(Vers libres, envoyés par un de nos abonnés)

A onna fita d'Yverdon
On couple éteí intra din le riond.
Apri avei dansi onna valste et onna polka
Din le riond sé son promena.
La felhe, conteína d'avei on bon danchau,
Lei fa : « On s'accordérei bin lé dou grachau.
Ai-vo oncora voutron père et voutra mère ? »
— Oí, dit le valet, s'en ti lé dou à la chaumière.
Et vo lé voutro ? — Oh bin ! mon père é tapa célion,
Et rindzé assebin le crebelions.
Ma mère, sto dzo, lé à quatro moins ion.
Ma tanta Cornamuza lei a promet on cotillion.
Má dité-vei, ci bio valet, n'ité-vo pas dé per lé
demon ?
Mé simbié vo zavei vu per Montherond.
— Vo vo trompa, la felhe, né pas mé ; su de Voirin.
— Pas possibio ? éte verei, vo zité de Voirin ?
Cédé vo quemín on dit de voutron indrei ?
— Na, dité mé vei, améré bin le savei.
« Voirin, Voirindzi
Essertené et Pailly,
Orzin, Odzin, Oppin,
To cin ne vau rin. »
— O ! la felhe, quemín vo debiata cin,
Ité-vo potitre dé Sarzin ?
— Oh ! bio valet, n'alla pás creire que zu dé Sarzin,
Ne vo fo pas me teni po onna poutra dzin,
Mé que su de trei coumouné,
Toté lé trei bin bouné :
Dé Palindzo, dé Pailly et dé Treytorin
Et vo z'ara voutron affère in mé pregnin.
— Eh ! grand Dieu ! dit le valet, vo zité bin pouro
Et po cutzi quemín fédé vo : [tsi vo,
Pas dé lindzo, pas delhy, et de trei-to-rin,
On né pas asse pouro qué sin pé Voirin. »
La Rosine a tant bisqua que sé teria dé pi
Et Buffat le valet ne lei ia pas corei apri.
Rédigé par A.-M.-D. POCHON,
St-Crépin.

Le vendredi de St-Antoine. — Dans une fête foraine, deux bons paysans, le mari et la femme, sont arrêtés devant une baraque à l'enseigne du *Théâtre de St-Antoine*. Sur les tré-teaux, un pitre clame le boniment, qu'il scande de retentissants éclats de rire, cependant qu'un jeune garçon, en maillot pailleté, tape à tour de bras sur une grosse caisse. Autour d'eux, se soutenant à peine sur ses jambes fluettes et le corps aussi maigre que celui du loup de la fable, un petit cochon, au poil ras, à la queue en tire-bouchon, erre misérablement.

— Dis-vo Samuét, fait à son mari la pay-sanne, cet alangué a beau rire, son caïon ne vaudrait pas lourd chez le charcutier. Je crois pardine bien qu'y le nourrissent avec le son de la grosse caisse !

— Oui, c'est sûr ! Mais c'est peut-être bien pour que Saint-Antoine puisse en manger le vendredi sans faire gras.

LE MAL A LA MÔDE

UN appendice, en général, est tout ce qui dé-passe. La trompe d'un éléphant est un appendice.

Mais depuis quelque temps, on a pris l'habitude de réserver ce mot à un petit organe en forme de doigt de gant, qui se trouve à la partie inférieure du gros intestin.

On n'a jamais su à quoi servait l'appendice, sinon à se bourrer de menus objets, déchet de la digestion, tels que boutons de culotte, noyaux de cerise, etc... Mais cette utilité est contestable.

Quand l'appendice est ainsi bourré, il s'enflamme comme un canot bourré de poudre.

C'est ce qui produit l'appendicite.

L'appendicite est une maladie relativement moderne. Aucun des grands hommes de l'antiquité n'est mort de l'appendicite. C'est une question de mode. Cette maladie a été inventée récemment par les médecins. Elle a été lancée par le roi Edouard VII, l'arbitre des élégances.

Elle sert désormais de prétexte aux opérations les plus coûteuses. Dès que l'on a mal au ventre, serait-ce à force de rire, les chirurgiens proposent de vous l'ouvrir.

Cette mode vient, sans doute, de l'Orient.

C'est la conséquence de l'influence croissante de la civilisation japonaise. Au pays du Soleil levant, l'opération analogue se pratique avec un grand sabre, et se nomme « harakiri ».

Les Japonais se livrent à cet exercice, pour un oui, ou pour un non, aussi naturellement qu'on se crève l'œil.

L'opération de l'appendicite n'est guère plus dangereuse que la maladie elle-même. Elle donne parfois lieu à des résultats imprévus. On cite l'exemple d'une jeune repasseuse, qui avala un jour, par mégarde, et sans s'en apercevoir, son fer à repasser. Quelques jours après, elle se plaignait de pesanteur dans le ventre. On lui fit subir l'opération. Quelle ne fut pas sa surprise heureuse quand on retrouva dans l'appendice le fer qu'elle croyait à jamais perdu !

Dans ces conditions, il faudrait être insensé pour ne pas se soumettre à l'opération toutes les fois qu'elle paraît nécessaire. Il est inutile cependant de tenter cette opération, quand les dimensions de l'objet perdu ne permettent pas de supposer qu'il se trouve dans l'appendice, comme dans le cas d'une bicyclette, d'un corset ou d'un piano.

On ne doit pas, également, procéder à l'opération à des intervalles trop courts. Se faire ouvrir le ventre une fois, deux fois par an, au maximum, est très suffisant.

D'autant plus que si le chirurgien a enlevé l'appendice, en entier, la première fois, son insistance à revenir à la charge pourrait être attribuée, légitimement, à l'amour du lucre.

Les journaux ont mené grand bruit, il y a cinq ou six ans, autour du cas d'une vieille dame de Lille, à laquelle un docteur peu scrupuleux, sous prétexte de complications, ouvrit le ventre soixante-quatorze fois.

Pour justifier ses manœuvres, chaque fois il découpait un petit morceau d'intestin, qu'il montrait à la patiente, triomphalement.

Quand la famille, justement émue, se décida à faire une enquête, il avait déjà enlevé à la pauvre femme tout le rectum et une partie du colon.

Elle en mourut de saisissement.

De pareils abus sont rares. Ils sont, d'ailleurs, intéressants, parce qu'ils prouvent que nous avons dans le corps beaucoup d'organes inutiles. On commence déjà à pratiquer des opérations sur le cœur. C'est un organe bien fragile, et qui nous expose à bien des dangers.

Il serait à souhaiter que l'on pût le supprimer. Et l'estomac ? Il faudrait ne pas avoir d'estomac pour ne pas avoir le courage de s'en séparer.

Sans aller jusqu'à admettre l'histoire de l'Invalide à la tête de bois, qui doit être définitivement rejetée parmi les fables ridicules, on peut très bien supposer le remplacement ou l'ablation de telle ou telle partie du corps.

Aucune n'est indispensable. Il y a des gens sans cervelle, et qui vivent très bien. D'autres manquent de nez, et d'oreille, ce qui désole les musiciens. D'autres, au contraire, ont des organes dont l'inutilité les exaspère. Certains ne savent que faire de leurs dix doigts. Qu'ils se les fassent couper.

On peut pratiquer l'appendicite sur les hommes et les femmes, indistinctement. Il n'en est pas de même de toutes les opérations. L'ovariotomie, par exemple, sans aller chercher plus loin, paraît exclusivement réservée aux dames.

Il n'en est pas moins vrai que les chirurgiens ont une tendance à opérer de l'appendicite les dames surtout. Cela est bien excusable de leur part. Un chirurgien est toujours un homme, et qui donc le blâmera, si la patiente est une jolie femme, de profiter de ce doigt de gant pour lui faire un doigt de cour ?

DIAFOIRUS.

Discretion absolue. — Deux commères se rencontrent au marché.

— Eh bien, Mme Gibou, fait l'une, vous avez des nouveaux voisins. Quelle sorte de gens est-ce ?

— Je ne sais pas. D'abord, moi, je ne me mêle jamais de ce qui ne me regarde pas. Vous pensez bien que je ne m'occupe pas de ce qui se passe chez mes voisins... Tout ce que je sais, c'est qu'ils sont mariés depuis dix ans, que le mari est employé dans un magasin, que la femme a des taches de rousseur et porte des faux cheveux, qu'ils ont un petit garçon insupportable appelé Victor, qui va à l'école primaire, qu'ils se disputent de temps en temps, que le samedi soir ils ont souvent du monde (des gens assez mal vêtus et qui se soulent abominablement), que le dimanche ils vont en visite chez les parents du mari et que le père de la femme est établi marchand de porcs à Villars-les-Biolles, que même il ne fait pas de bonnes affaires... Mais, je vous répète, je ne suis pas femme à m'occuper de ce qui se passe chez les autres... Oh pour ça, non !...

La saison lyrique. — La saison de printemps 1914 s'annonce sous les plus heureux auspices et l'on dit le plus grand bien de la troupe, soigneusement composée par M. Bonarel, dont les premiers sujets nous arrivent précédés d'une brillante réputation.

Les chœurs, très nourris, comprendront 16 dames et 16 messieurs. La Direction s'est assurée, en outre, le concours de l'Orchestre symphonique, qui sera placé sous les ordres de M. Flon, si fort apprécié l'an dernier.

Pour les débuts, M. Bonarel nous annonce une primeur : *Le Comte de Luxembourg*, opéra-comique en 3 actes, musique de Franz Lehar, qui a retrouvé partout le même succès triomphal que « La Veuve Joyeuse », du dit compositeur.

Les représentations auront lieu, dans la règle, le mardi, le vendredi et le dimanche. Exceptionnellement, *Le Comte de Luxembourg* sera donné tous les soirs à partir du mardi 14 avril jusqu'au dimanche suivant, ce jour-là en matinée et soirée.

Nous remarquons, en outre, au répertoire, à côté des œuvres courantes, telles que : Lakmé, Thaïs, Werther, Mignon, Manon, Faust, Carmen, Le Barbier de Séville, Les Noces de Jeannette, La Fille du Régiment, etc. etc., deux nouveautés pour Lausanne : *La Vivandière*, de Benjamin Godard, et *Sapho*, de Massenet.

La location est ouverte, au Théâtre, dès mardi.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.